

Date de dépôt : 8 avril 2008

Rapport

de la Commission des transports chargée d'étudier la pétition concernant la navette de bus Sécheron

Rapport de M. Antoine Bertschy

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 19 avril 2005, sous la présidence de M^{me} Stéphanie Ruegsegger, la commission a étudié la pétition 1523 munie de 89 signatures, cela en présence de MM. Philippe Burri, directeur de l'OTC, et Olivier Caumel, chef de service de la gestion du trafic également à l'OTC. Pour ce faire, elle a auditionné M^{mes} Halder et Steiner ainsi que M. Jeanmairet, représentants des pétitionnaires. Les procès-verbaux ont été tenus par M^{me} Eliane Maurin. Qu'elle soit remerciée pour l'excellence de son travail, sans lequel ce rapport n'aurait pas été possible, son auteur n'étant pas membre de cette honorable assemblée à cette époque.

Audition des représentants des pétitionnaires

A titre préliminaire, les pétitionnaires expliquent que la desserte en transports publics du quartier de Sécheron s'est nettement améliorée depuis le dépôt de leur pétition.

Ils ont néanmoins tenu au maintien de celle-ci, par inquiétude quant à l'avenir de la desserte du quartier.

Ils souhaitent en outre que l'offre des TPG soit encore densifiée par la prolongation des lignes 11 et 28, ainsi que par l'augmentation de la fréquence de la ligne 1.

Les pétitionnaires soulignent que plus de 2000 personnes sont concernées par cette pétition, dont les employés de l'OMC, l'OMM ou encore de Serono. Le parcours en tram entre Sécheron et Cornavin dure environ un quart

d'heure, compte tenu du temps d'attente. De plus, deux arrêts ont été supprimés sur la rue de Lausanne, il faut donc parfois parcourir plus de 200 mètres pour atteindre un arrêt de tram.

Pour le surplus, la population étant vieillissante dans le quartier, il conviendrait de maintenir la navette actuelle.

Répondant aux questions des commissaires, les pétitionnaires attirent l'attention sur le fait que la ligne 1, prévue pour remplacer la navette, ne résoudra pas le problème de la longueur du parcours pour se rendre à Cornavin. Au demeurant, c'est dans cette direction-là que la liaison n'est pas satisfaisante et non en direction du Jardin botanique.

Commentaires de l'OTC

Le département rappelle qu'auparavant la ligne 4 desservait le quartier de Sécheron. Elle a été progressivement supprimée avec l'arrivée du tram, et remplacée pour partie par la prolongation de la ligne 1. Selon l'OTC, divers parcours ont été étudiés, ils se sont vu confronter soit à des oppositions des habitants, soit à des problèmes d'encombrement des rues. La variante retenue tient en outre compte de la correspondance avec les Mouettes en passant le long des quais.

Aux commissaires, il est répondu que la prolongation de la ligne 28 poserait un problème d'exploitation, le bus perdant du temps en revenant en arrière. Quant à un passage de la ligne 1 par la rue Blanc, il s'avère beaucoup trop compliqué en raison des risques d'accrochage et de la difficulté d'en ressortir. Enfin, le futur P+R sera situé juste au-dessus d'un arrêt de tram.

Vote :

Un commissaire propose le dépôt de la pétition 1523 sur le bureau du Grand Conseil.

La présidente met aux voix cette proposition qui est acceptée à l'unanimité des membres présents, soit : 2 L, 2 R, 2 Ve, 2 S, 1 PDC, 1 UDC et 1 AdG

Pétition (1523)

concernant la navette de bus Sécheron

Mesdames et
Messieurs les députés,

Considérant :

- les polémiques justifiées par la mise en service de la navette « Pâquis » ;
- le relatif éloignement du quartier par rapport au centre de la ville ;
- la mauvaise desserte actuelle des transports publics ;
- la densité élevée d'habitants et de place de travail (OMM, OMC) ;
- le détour considérable imposé aux usagers des arrêts Sécheron et Jardin-Botanique sur leurs trajets à destination de Cornavin ;
- le volume croissant de trafic individuel motorisé qui affecte ce quartier de la Ville,

les personnes soussignées demandent au Grand Conseil d'intervenir auprès de l'OTC et des TPG afin que la « navette Sécheron », mise en service le 12 décembre, soit rapidement remplacée au profit d'une liaison directe et sans changement avec le centre-ville et les principaux pôles d'échanges :

- par la prolongation à court terme d'une des lignes de bus desservant le Jardin botanique (11 et 28), ou par une navette directe Cornavin – Jardin-Botanique ;
- et à plus long terme par l'ajout sur la rue de Lausanne jusqu'à l'OMC d'une branche du tram reliant actuellement la place des Nations.

N.B. : 89 signatures

M. Yves Jeanmairat

6, rue Gustave-Moynier

1202 Genève